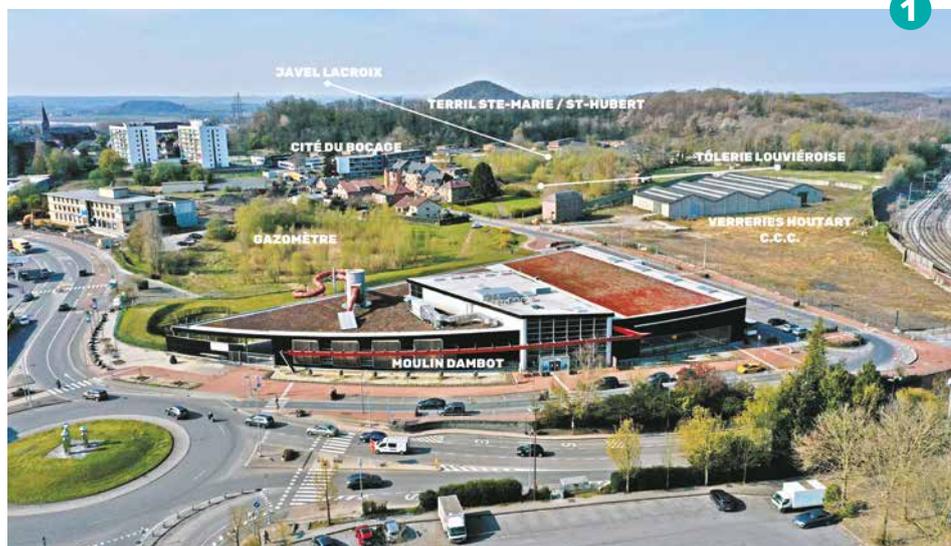


La ville côté quartiers

le Quartier Bocage



Le Quartier dit « Bocage » tient son nom de la Cité qui y prend place et a été inaugurée dès 1968. Un quartier en pleine revitalisation, laquelle a débuté avec l'installation du Point d'Eau en 2008 et, par la suite, la modernisation des habitations sociales. Et ce n'est pas terminé puisque la Ville de La Louvière, consciente de la richesse de ce site, à quelques pas du centre urbain, a décidé de l'ouvrir davantage et de le valoriser. Avant de devenir un véritable poumon vert, une activité industrielle intense y régnait. Coup d'oeil sur un destin pas forcément tracé...

HIER ET AUJOURD'HUI

LA FOSSE SAINTE-MARIE / LA CITÉ DU BOCAGE

En 1838, alors que l'activité charbonnière bat son plein, la société de Sars Longchamps et Bouvy crée la fosse Sainte-Marie. Située à front de l'actuelle rue Edouard Anseele, celle-ci sera mise en réserve en 1898 et l'exploitation définitivement arrêtée en 1915. La fosse sera comblée en 1921. Le terril subsiste aujourd'hui, formant un seul site avec le terril Saint-Hubert (vers la Petite Louvière) qui surplombe et entoure la Cité du Bocage. Cette dernière a vu le jour entre différentes zones liées à l'extraction du charbon, sur des terrains en friche. Construite à l'initiative du Foyer louviérois (aujourd'hui : Centr'Habitat), cette cité sera inaugurée (première partie) en 1968. Les blocs à appartements suivront en 1971 et 1975. L'école du Bocage, quant à elle, a ouvert ses portes en 1981. Les différents logements (maisons et appartements) de la Cité du Bocage ont fait l'objet d'un lifting important ces dernières années. Dans un futur proche, grâce à des subsides octroyés via la Société wallonne du Logement et le Gouvernement wallon, cette rénovation se poursuivra, essentiellement axée sur l'isolation des bâtiments. Récemment, en accord avec Centr'Habitat, la Ville de La Louvière a aménagé un terrain multisports et une aire de jeux pour les enfants des habitants et riverains de la Cité.

Exceptionnellement, nos rubriques « La Ville côté Quartiers » et « En Chantier » fusionnent afin de partir à la découverte d'un ancien site fortement industrialisé de notre Cité, promis à un bel avenir !

LE MOULIN DAMBOT / LE POINT D'EAU



La présence d'un moulin à vapeur à proximité de l'actuel centre aquatique est attestée dès 1855. Il est alors la propriété d'Amand Mairaux, futur « fondateur » de La Louvière en tant que commune distincte (1869). À sa mort, l'installation est reprise par Clément Dambot, qui en développe les infrastructures et lui donne son nom. La minoterie (qui produit des farines et des déchets comme le son) sera exploitée jusqu'à la fin des années 1940. Dans les années 1960, cette zone sera occupée par le service Incendie de La Louvière jusqu'à ce qu'il rejoigne sa nouvelle caserne en 2003. On se souviendra également de plusieurs zones d'habitations à cet endroit, abattues en 2002 pour faire place à la construction du centre aquatique sportif et de loisirs de La Louvière « Le Point d'Eau », qui ouvrira ses portes en juin 2008. Ce centre remplace les piscines d'Houdeng et de La Louvière, devenues vétustes et répond également au besoin d'adapter l'offre en la matière.

L'USINE À GAZ (GAZOMÈTRE) / LE PÔLE CULTUREL ET TOURISTIQUE PROVINCIAL

Initialement occupé par un teruil, le site dit « du Gazomètre » devient la propriété de la SA de Gaz et d'Électricité du Hainaut en 1924. De 1866 à 1978, il a accueilli plusieurs unités de production de gaz ainsi que des gazomètres (modules de stockage), en plus de fours à coke et autres installations liées à l'exploitation charbonnière. Dans les années 60, Intercom y installe un bâtiment administratif. Celui-ci sera racheté par la Ville de La Louvière en 1998 pour y abriter un temps une antenne de police et des services communaux. Enfin, la Province de Hainaut fait l'acquisition des locaux en 2016 afin d'y héberger le « pôle culturel » provincial avec ses bibliothèques – aupara-

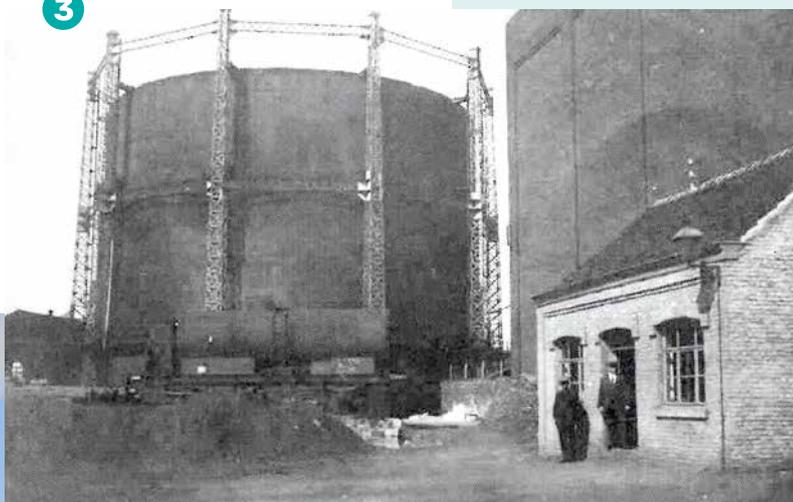
vant disséminées –, ses salles de réunions, de lecture ou de conférences et un espace numérique. De grands travaux ont été menés depuis, comme la construction d'une vaste annexe et la rénovation totale du bâti existant. L'aménagement des abords ainsi qu'un vaste parking à l'arrière sont en cours d'exécution. À terme, les services administratifs du Département Culture et de Hainaut Culture Tourisme seront également accueillis au sein du bâtiment.

SOURCES / PHOTOS

- **Mémoire en images – La Louvière / Tome 2 – Les Hameaux.** Alain DEWIER
- **Histoire et Petite Histoire de La Louvière / Tomes 1 et 2.** HUWE / MENGAL / LIENAU
- **La Louv'Hier et aujourd'hui / Tomes 2 et 3.** Jean-Pierre POLLART.
- Textes : Jacques LIÉBIN et Michel HOST.
- **La Louvière par quatre chemins /** Jules VANHESE – 2002
- **1921-1926 Le Foyer Louviérois – 75 ans au fil du temps**
- **Archives** de la Ville et du CPAS de La Louvière
 - **Études urbanistiques**
 - **Vue aérienne** de Bruno FISCHER et Damien LEGIPONT (MERCI !)

Un grand merci aux Archives de la Ville et du CPAS de La Louvière
Si vous avez des documents, des vidéos, des photos à partager :
archives@lalouviere.be - 064 / 312 490.

3



4



- 1 > Une vue aérienne du quartier avec les différents sites
- 2 > Le Moulin Dambot (actuel Point d'Eau)
- 3 > Un gazomètre, à proximité de l'actuel bâtiment de la Province en cours de rénovation (4)

ET DEMAIN ?

DE NOUVELLES VOIRIES ET UNE LIAISON CYCLO-PIÉTONNE

La volonté de la Ville de La Louvière est d'intégrer le Quartier Bocage, au tissu urbain existant via une connexion au centre-ville, notamment. Le désenclavement passera ainsi par la création d'un réseau de circulations intuitives. Ce sont ainsi 3 nouvelles voiries qui vont être tracées (voir p.19), dont une liaison cyclo-piétonne qui traversera le terail Sainte-Marie / Saint-Hubert jusqu'à la rue de la Petite Louvière. Il est également prévu de connecter cette voirie cyclo-piétonne à l'ancienne ligne de chemin fer 107/114. Cette ligne est actuellement désaffectée mais la Ville a reçu des financements pour la réaménager, jusqu'au nouveau canal du Centre.

Une portion de la rue Edouard Anseele sera également revitalisée. Ces réalisations adhérent au concept de « Ville-Parc » développé dans le cadre du Projet de Ville, à savoir une mise en valeur des espaces verts de la Cité et une nature omniprésente, pour une meilleure qualité de vie. Ainsi, la végétalisation de ces nouveaux axes sera importante, avec des promenades plantées et des espaces de détente. Les modes de déplacement doux seront privilégiés.

LE SITE CCC



À l'origine, ce terrain se nomme « Cour du charbonnage Sainte-Marie » car accueillant des activités y étant liées. Dès 1859, la SA des Verreries Houtart y installe une verrerie, laquelle fonctionnera jusqu'en 1926. Un commerce de combustibles appartenant à la SPRL Chantiers Charbonniers du Centre (CCC) lui succède, entre 1937 et 1970. Après quoi, et jusqu'en 1997, la même société y établit un comptoir d'import/export de chaudières. L'ex-site CCC – Verreries Houtart est actuellement en attente d'assainissement, depuis la déconstruction des anciens bâtiments en 2019. À l'avenir, il est destiné à accueillir une zone récréative et de loisirs.

MAIS AUSSI ...

LE SITE JAVEL LACROIX ET DES TÔLERIES LOUVIÉROISES

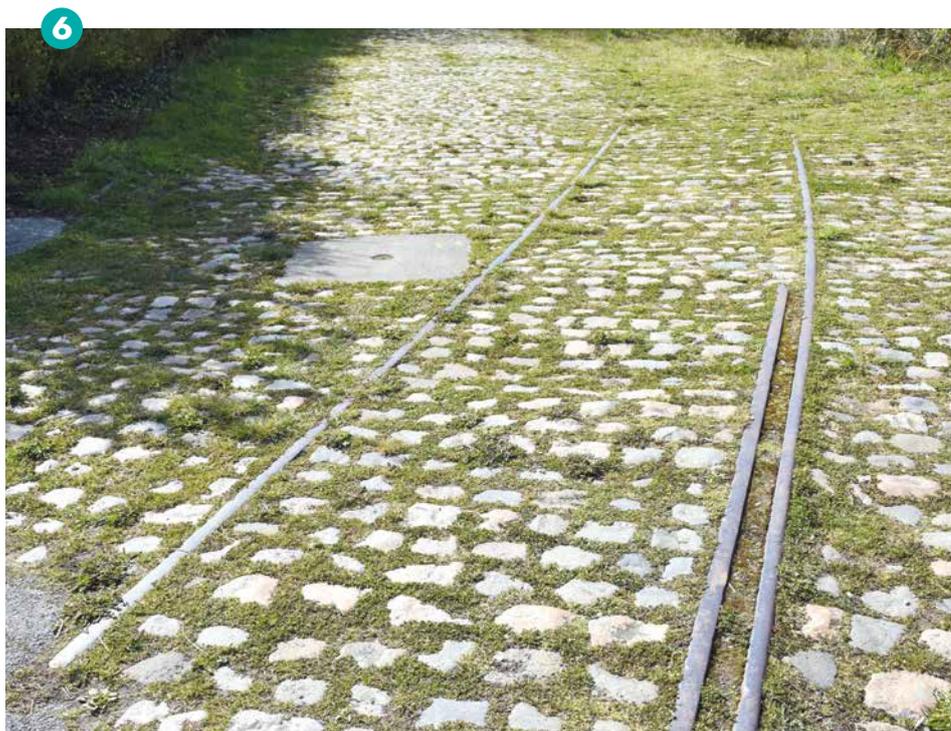
Le site Javel Lacroix : comme nombre d'autres terrains à proximité, sa vocation originelle est liée à l'extraction du charbon. En 1947, toutefois, une usine chimique fabriquant de l'eau de Javel y prend place. La production s'arrêtera en 1965, après quoi les bâtiments seront abandonnés durant une dizaine d'années, puis abattus. Le site a été réhabilité (démolition d'un hangar et assainissement du sol) par la SPAQuE en 2009.

Le site « Tôleries louviéroises » : ce lieu est évoqué à la fin du XIX^{ème} siècle comme étant le siège d'un atelier de réparation d'outils à vapeur appartenant à la SA des Charbonnages de La Louvière et Sars-Longchamps. Il prendra son nom de référence lorsqu'on y installera, dès 1927, une fabrique de tôles destinées à l'élaboration de mobilier métallique. La fabrique fermera définitivement ses portes en 1994.

Ces deux sites, assainis il y a quelques années, sont en attente d'une nouvelle affectation.

Quant au **terail Sainte-Marie / Saint-Hubert**, la Ville de La Louvière en est désormais la propriétaire. Cette zone verte exceptionnelle par sa faune et sa flore sera valorisée davantage dans le futur.

Et l'**ancienne station électrique d'Elia**, qui faisait partie du paysage depuis très longtemps, a été démantelée dernièrement. Une éclaircie visuelle incontestable (!)





LES DIFFÉRENTS AXES DES TRAVAUX DE VOIRIE

AXE 1

c'est l'entrée principale du quartier depuis le boulevard du Gazomètre vers la rue Anseele. Elle s'effectue en sens unique entrant et se présente tel un « parc linéaire » (zone 30).

AXE 2

démarrant de la rue Anseele en direction des terrils Sainte-Marie et Saint-Hubert, cet axe se présente à double sens, toujours tel un « parc linéaire » (zone 20).

AXE 3

il constitue une possibilité de sortie du quartier vers la rue du Gazomètre depuis la rue Anseele et assurera une meilleure desserte de l'école du Bocage. Il se présente en sens unique sortant (zone 20). Un espace dédié au stationnement est prévu.

AXE 4

cet axe se résume à une réfection simple des trottoirs de la rue Anseele, la mise en place de chicanes plantées pour encourager les automobilistes à ralentir et le marquage des pistes cyclable.

AXE 5

cet axe constitue la prolongation de l'axe 2 et se présente sous la forme d'un cheminement cyclo-piéton. Il permettra de traverser la zone des terrils Sainte-Marie et Saint-Hubert pour accéder, au-delà des voies ferrées, à la rue de la Petite Louvière, elle-même connectée à la rue d'Houdeng et la rue de la Paix. Les cyclo-piétons auront ainsi un accès direct et arboré au Bois-du-Luc depuis le centre-ville (2 km).

Pour un budget total de 9 millions d'euros, les travaux (l'acquisition de la propriété CCC, sa démolition et son assainissement; le désenclavement et la viabilisation du quartier Bocage) ont été rendus possibles grâce à l'intervention des fonds FEDER à hauteur de 90%. Des financements complémentaires dans le cadre du PM4.0/ SOWAFINAL 3 ont également été obtenus pour finaliser les assainissements.



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

- 5 > Le comptoir de vente CCC, rue Edouard Anseele, tel qu'il se présentait encore il y a peu
- 6 > Souvenir de l'ancienne voie ferrée qui desservait, entre autres, les charbonnages
- 7 et 8 > Hier et aujourd'hui, la tôlerie louviéroise (gauche) et le site CCC (droite)
- 9 et 10 > Les nouveaux axes qui vont « ouvrir » le quartier